

Les Algériens touchent en moyenne 40 300 DA

Page 2

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Quatorzième année - N° 4682 - Lundi 21 janvier 2019 - Prix : 10 DA

Blida

Vers la création d'un musée sur l'histoire de la ville

Page 24

Sept morts et un blessé à Hadjout

La route qui tue, fléau national

Page 3

Idlib aux mains des djihadistes

Par Mohamed Habili

En quelques jours seulement au début de ce mois de janvier, la section d'Al-Qaïda en Syrie, Hayat Tahrir Al-Cham, a pris le contrôle d'Idlib au nord de la Syrie, dans laquelle s'étaient repliés depuis des mois les groupes rebelles défaits dans leurs anciens bastions par l'armée syrienne aidée de ses alliés russes et iraniens. On avait cru que la coalition à la dévotion de la Turquie, Le Front national de libération, pour l'essentiel formé de groupes relevant de la fameuse Armée syrienne libre, notamment parce qu'elle jouissait d'une nette supériorité numérique, était de force non seulement à lui résister mais à prendre le dessus sur elle. Au bout du compte, il n'en a rien été. L'offensive de Tahrir Al-Cham l'a culbuté en un rien de temps, l'obligeant à se rendre, à croire qu'elle n'a été jusque-là qu'une fiction d'organisation entretenue par la Turquie pour des motifs purement égoïstes. A moins bien sûr que celle-ci ait choisi de ne pas venir à son aide pendant qu'elle subissait les attaques d'une organisation qu'elle-même pourtant avait fini par taxer de terroriste. Toujours est-il qu'avec cette prise de contrôle, l'accord passé à Sochi entre les deux présidents russe et turc en septembre 2018, qui prévoyait la mise en place à Idlib d'une zone démilitarisée, est désormais cadu. La réalité, c'est que cet accord n'a jamais été appliqué, la Turquie n'ayant jamais ne serait-ce que tenté de désarmer les groupes retranchés à Idlib, et dont beaucoup répondent à ses ordres.

Suite en page 3

Assises nationales du tourisme aujourd'hui et demain

La destination Algérie passée à la loupe des professionnels



Ph/D. R.

L'Algérie dispose de toutes les potentialités et d'incontestables atouts naturels pour devenir une destination de choix... et pourtant tout est à revoir, de la formation des acteurs du tourisme aux infrastructures d'accueil, le transport, la qualité de service aux offres promotionnelles. Lire page 2

Monoxyde de carbone

Le tueur silencieux qui fait beaucoup de bruit

Page 4

Projection en avant-première de «Juba II» à Tizi Ouzou

Un support pour faire connaître l'histoire de l'Algérie

Page 13

Assises nationales du tourisme aujourd'hui et demain

La destination Algérie passée à la loupe des professionnels

■ L'Algérie dispose de toutes les potentialités et d'incontestables atouts naturels pour devenir une destination de choix... et pourtant tout est à revoir, de la formation des acteurs du tourisme aux infrastructures d'accueil, le transport, la qualité de service aux offres promotionnelles.

Par Louiza Ait Ramdane

Les richesses inestimables dont dispose le pays peuvent séduire les touristes de toutes nationalités. Pourtant, ces derniers ne se bousculent pas pour visiter le pays. Et les Algériens, eux, préfèrent visiter les pays voisins, notamment la Tunisie où les prix sont plus attractifs et les prestations meilleures que ce qui est proposé dans leur pays. Les responsables du secteur ne cessent de réaffirmer la volonté des pouvoirs publics de relancer le secteur pour le développement et la diversification d'une économie trop dépendante des hydrocarbures. Mais la volonté ne suffit pas pour faire bouger les choses. Le secteur du tourisme qui est important et stratégique nécessite l'évaluation de sa situation et l'accélération de toute prise de mesures contribuant à son développement et sa relance. C'est dans cette perspective que seront organisées les assises nationales du tourisme qui se tiendront aujourd'hui et demain au Palais des nations, Alger. Ces assises doivent être en mesure de faire une évaluation d'experts sur ce qui a été fait, mais surtout doivent être en mesure de proposer des perspectives réelles en mesure de booster le secteur.

Selon les responsables du secteur, les assises nationales du tourisme constituent une



Ph/D. R.

occasion idoine pour évaluer et enrichir le Schéma directeur d'aménagement touristique (SDAT), approuvé en 2008, et dégager une vision prospective à l'horizon 2030. «Les assises nationales du tourisme constituent une occasion idoine pour mettre en avant, en toute objectivité, les points positifs et négatifs du SDAT, afin de pallier les lacunes et adopter des plans et des programmes susceptibles de promouvoir le tourisme en Algérie, dans le cadre d'une vision prospective basée sur la réalisation des objectifs de développement intégré», a déclaré le

directeur général de l'ANDT, Noureddine Nedri. La rencontre organisée par le ministère du Tourisme et de l'Artisanat, en coordination avec l'Agence nationale de développement du tourisme (ANDT), qui verra la participation de quelque 1000 représentants de différents partenaires, professionnels et acteurs, permettra également de rechercher les moyens d'adapter ce schéma aux nouveautés enregistrées dans le domaine du tourisme, afin d'asseoir une destination Algérie singulière, diversifiée, durable et attractive. Il a estimé, en outre, que le schéma

soumis au débat et à l'actualisation «est un cadre référentiel pour développer le tourisme, élaborer des visions prospectives en la matière et arrêter des mécanismes opérationnels pour la concrétisation des objectifs de construction de cette destination, à travers la diversification de l'offre touristique nationale et l'élaboration de programmes promotionnels en vue de faire connaître les potentialités touristiques de l'Algérie et encourager l'investissement». S'étalant jusqu'à 2030, le SDAT se déroule en deux phases principales, la première étant le lancement

effectif du processus de développement du tourisme et la consécration de l'acte de développement à travers la valorisation de la destination touristique, le renforcement du parc d'accueil, la promotion de la qualité, le soutien des maillons de la chaîne touristique et l'appui du partenariat avec l'ensemble des secteurs concernés. Ce schéma a fixé les grands choix pour asseoir une véritable industrie touristique dans le cadre de la concrétisation de la nouvelle politique du développement touristique visant à aménager des espaces d'investissement, promouvoir la destination Algérie, consolider les activités touristiques dans différentes régions du pays en vue de créer un équilibre régional, réaliser le développement et préserver le patrimoine naturel, culturel, civilisationnel et historique et permettre au tourisme de contribuer au développement en tant qu'alternative aux hydrocarbures.

Ces assises seront sanctionnées de recommandations susceptibles de relancer les différentes formules touristiques pour aboutir à une vision future qui tienne compte des importants atouts naturels, civilisationnels, culturels, religieux, historiques et archéologiques que recèle l'Algérie, pourvu qu'elles ne finissent pas au fond des tiroirs du ministère de tutelle.

L. A. R.

Selon l'Office national des statistiques

Les Algériens touchent en moyenne 40 300 DA

Le salaire net moyen mensuel en Algérie (hors secteurs agriculture et administration) a été estimé à 40 325 DA en 2017 contre 39 901 DA en 2016, soit une hausse de 1,06%, selon l'Office national des statistiques (ONS).

Par secteur juridique, le salaire net moyen mensuel net a été de l'ordre de 56 200 DA dans le secteur public et de 33 000 DA dans le secteur privé national en 2017, soit une différence de 23 200 DA, indiquent les résultats d'une enquête annuelle sur les salaires réalisée par l'ONS en mai 2017 auprès de 762 entreprises composées de 535 sociétés publiques et de 227 sociétés privées nationales de 20 salariés et plus, représentant toutes les activités hormis l'agriculture et l'administration.

Selon l'ONS, cette différence salariale entre les deux secteurs public et privé s'explique principalement par l'existence de certaines entreprises publiques importantes en termes d'effectifs avec un système de rémunération avantageux. C'est notamment le cas des entreprises dans

les industries extractives (secteur des hydrocarbures et services pétroliers), les activités financières et les transports et communications.

Hydrocarbures et Finances, les secteurs qui payent le mieux

Les salaires nets moyens mensuels sont plus élevés dans les industries extractives (production et services d'hydrocarbures notamment) avec 104 800 DA et dans les activités financières (banques et assurances) avec 60 000 DA, suivis par les secteurs de la production et distribution de l'électricité du gaz et eau avec 45 500 DA, et de la Santé avec 45 000 DA.

L'ONS note que les salaires sont plus élevés dans les industries extractives et les activités financières du fait que les entreprises relevant de ces deux secteurs emploient beaucoup de diplômés et qu'elles ont plus de moyens financiers que d'autres pour payer leur personnel (système de rémunération spécifique). Par contre, le salaire net

moyen mensuel dans le secteur de la construction est le plus faible avec 30 700 DA/mois, après celui dans l'immobilier et services aux entreprises avec 33 400 DA, et les hôtels et restaurants avec 33 600 DA, relève l'ONS.

L'une des raisons essentielles du niveau relativement bas des salaires dans ces secteurs est l'emploi d'une forte proportion de personnel moins qualifié (agents d'exécution), explique l'ONS. Par qualification, le salaire net moyen, tous secteurs confondus, est de 79 000 DA pour les cadres en 2017 (hausse de 1,91% par rapport à 2016) contre 47 300 DA pour le personnel de maîtrise (hausse de 1,32%) et 28 900 DA pour les agents d'exécution (hausse de 0,92%).

Par secteur et qualification, le salaire moyen des cadres le plus important est dans les industries extractives avec 129 462 DA, et la Santé avec 94 300 DA, indique l'ONS qui précise, toutefois, que pour la Santé il s'agit des structures de santé du secteur privé (services marchands), alors que

celles du secteur public sont des services non marchands fournis à la collectivité (classées avec l'administration) et ne font donc pas partie du champ d'enquête.

La qualification du salarié, le secteur juridique et la taille de l'entreprise, éléments les plus discriminants

Toutefois, des écarts de salaires pour la même qualification selon les secteurs d'activités sont dans certains cas assez élevés. Ainsi, pour les agents de maîtrise, le salaire net moyen dans les activités extractives est de 98 600 DA contre 36 100 DA dans le secteur de la construction. Quant aux agents d'exécution, le salaire net moyen est de 72 850 DA dans les industries extractives contre 25 700 DA dans le secteur du Commerce et réparation. Selon l'ONS, «la qualification du salarié, le secteur juridique, la taille de l'entreprise ainsi que les spécificités de rémunération sectorielles des entreprises de certains secteurs

sont les éléments les plus discriminants du niveau des salaires».

Par statut juridique et par activité, il est relevé que dans le secteur public les salaires nets moyens sont plus élevés dans les industries extractives avec 105 700 DA, le secteur des transports et communication à 57 200 DA et l'activité financière à 57 000 DA. Par contre, ils sont relativement bas dans les secteurs de la construction avec 36 200 DA et hôtels et restaurants à 35 400 DA.

Dans le secteur privé, les activités les mieux rémunérées sont le secteur financier avec 74 600 DA, la santé à 45 000 DA et le commerce et réparation avec 43 000 DA. A l'inverse, les activités les moins payées sont les industries extractives avec 26 200 DA, l'immobilier et services aux entreprises à 28 200 DA et la construction avec 29 800 DA.

A noter que le salaire net moyen est composé du salaire brut diminué des différentes retenues (IRG, sécurité sociale et retraite).

Lynda Naili/APS

Sept morts et un blessé à Hadjout

La route qui tue, fléau national

■ Le phénomène des accidents de la route fait des ravages notamment en cette période de froid, de pluie et de neige. La route devient glissante causant ainsi de nombreux accidents et des pertes matérielles et humaines.

Par Thinhinene Khouchi

En ces temps d'hiver, avec la pluie battante et la neige, dans certaines régions du pays, la conduite devient difficile même impossible dans certains cas car la route devient glissante. Mais malheureusement certains conducteurs ne semblent pas prendre ce problème au sérieux et se lancent dans des courses. En effet, au lieu de réduire leur vitesse et adapter leur conduite, les conducteurs augmentent l'allure, ne respectent pas la distance de sécurité et se permettent même d'effectuer des dépassements dangereux sur des routes déjà glissantes. Hier encore, la Protection civile a enregistré un bilan lourd. Elle a fait état, durant les dernières 24 heures, de dix morts et 18 blessés dans des accidents de la circulation survenus dans plusieurs régions du pays. Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Tipaza, avec sept personnes décédées et une autre blessée, suite à une collision entre un minibus de transport de voyageurs et un bus de transport des étudiants vide. L'accident a eu lieu sur la RN 67, commune et daïra de Hadjout, précise la même source. L'enquête préliminaire entamée par les services de la Gendarmerie nationale sur cet accident a fait ressortir que le dépassement dangereux effec-



tué par le conducteur du minibus qui transportait les victimes, serait à l'origine de sa collision avec le bus de transport des étudiants, a indiqué la chargée d'information au niveau du groupement territorial de la Gendarmerie nationale. Le lieutenant Bouziane Yasmine a précisé que le dépassement dangereux effectué par le conducteur du minibus «7 places» assurant le transport de voyageurs sur de courtes distances, serait la cause «directe» de l'accident survenu, hier à 06h00 au niveau de la RN67, dans la région de Tamlat dans son tronçon reliant les deux communes de Hadjout et Sidi Amar, d'après le constat et les enquêtes préliminaires entamées par les mêmes services. L'accident s'est produit

lorsque le conducteur du minibus qui circulait dans le sens inverse, en provenance de la ville de Sidi Amar en direction de Hadjout, a effectué un dépassement dangereux, percutant ainsi un bus de transport des étudiants, faisant sept morts sur place, parmi les passagers du véhicule, y compris le conducteur, a fait savoir le lieutenant Bouziane Yasmine qui a ajouté que le conducteur du bus transportant les étudiants et qui se dirigeait vers la ville de Sidi Amar, plus précisément vers le Centre universitaire de Tipaza, a été atteint de plusieurs blessures. Par ailleurs, elle a qualifié l'état de santé du chauffeur de bus de transport d'étudiants de «stable», ajoutant qu'il recevait actuellement les soins néces-

saires au niveau de l'hôpital de Hadjout où le wali de Tipaza, Mohamed Bouchemma s'est rendu, à la tête d'une délégation de responsables sécuritaires et civils, en vue de s'enquérir de son état de santé et de présenter ses condoléances aux familles de victimes dans la ville de Sidi Amar. Pour sa part, le directeur des transports de la wilaya de Tipaza, Salhi Ayachi, a indiqué que le minibus à bord duquel se trouvaient 7 personnes, y compris le chauffeur, et utilisé généralement dans le transport public à l'intérieur des villes ou pour effectuer de courts trajets, n'était pas inscrit sur le registre de transport comme véhicule de transport de voyageurs sur la ligne Sidi Amar-Hadjout.

T. K.

Leur permettant d'acquérir leurs appareillages

Une carte Chiffa dédiée aux personnes handicapées

Les personnes handicapées pourront, à l'avenir, acquérir leurs appareillages grâce à cet effet, a annoncé dimanche à Alger la présidente de la Fédération algérienne des personnes handicapées (FAPH), Atika El-Mameri. S'exprimant lors d'une conférence de presse, M^{me} El-Mameri a fait part d'un projet consistant à doter les personnes handicapées d'une carte Chiffa dédiée spécialement à l'acquisition de l'appareillage et des accessoires indispensables grâce à un «accord de principe» donné en ce sens par la Caisse nationale des assurances sociales (Cnas). «C'est un acquis important pour les personnes handicapées,

dans la mesure où il leur évitera les lourdes démarches entreprises jusque-là pour l'acquisition de ces appareillages», s'est-elle réjouie, relevant la disponibilité de la Cnas à répondre aux attentes de cette frange de la population. Pour la même responsable, cette carte spécifique permettra de «diversifier l'offre et améliorer la qualité des prestations fournies aux personnes handicapées», d'autant plus, a-t-elle précisé, que la majorité de ces prestations sont actuellement assurée par l'Office nationale d'appareillage et accessoires pour personnes handicapées (ONAPH). Rappelant les «multiples difficultés» auxquelles sont confrontées les personnes



handicapées, en raison notamment de «certaines mentalités figées au sein de notre société», la présidente de la FNPH a souligné la nécessité d'œuvrer pour que

les personnes aux besoins spécifiques puissent disposer de «tous leurs droits au même titre que les autres catégories de la société».

L. M.

La coopération en matière d'assistance technique évoquée

Raouya s'entretient avec le représentant de la Banque mondiale

Le ministre des Finances, Abderrahmane Raouya a reçu dimanche à Alger, le nouvel administrateur auprès de la Banque mondiale pour la circonscription à laquelle appartient l'Algérie, Shahid Ashraf Tarar avec lequel, il a évoqué les perspectives de coopération en matière d'assistance technique, a indiqué dimanche un communiqué du ministère. Au cours de cette audience, M. Raouya a

abordé avec M. Tarar «les perspectives de coopération avec la Banque mondiale en matière d'assistance technique, dont les actions à mener s'inscrivent dans le cadre des évolutions économiques récentes du pays», a précisé la même source. A cette occasion, le ministre a fait part des principaux axes de la politique de l'Algérie en matière de développement, des réformes structurantes en cours et de la

situation macroéconomique du pays, en mettant en évidence «l'importance de la politique budgétaire engagée par les pouvoirs publics pour répondre en interne aux besoins de financement de l'investissement, et même d'assurer une croissance économique soutenue», a-t-on ajouté. Pour sa part, M. Tarar a réaffirmé sa «disponibilité à continuer de répondre favorablement aux besoins exprimés par

l'Algérie dans le domaine de l'assistance technique». Durant son séjour en Algérie, le représentant de la Banque mondiale aura à rencontrer des membres du gouvernement et d'institutions nationales avec lesquels il compte s'enquérir des avancées économiques et sociales réalisées par l'Algérie. Des visites de terrains sont également prévues.

R E

LA QUESTION DU JOUR

Idlib aux mains des djihadistes

Suite de la page une

Mais maintenant qu'il faut être aveugle pour ne pas voir qu'elle ne vise à rien moins qu'à occuper durablement le nord de la Syrie, projet pour la réalisation duquel elle compte sur la neutralisation réciproque des Etats-Unis et de la Russie, il devient facile de comprendre pourquoi elle a laissé le FNL, son allié, se faire écraser par l'ex-Front Nosra. Ce que veut la Turquie, c'est repousser loin de ses frontières les unités kurdes, d'un côté comme de l'autre de l'Euphrate, pour y installer ses propres forces, et cela pour un temps indéterminé. Un projet que Hayat Tahrir Al-Cham a parfaitement compris, et qu'elle s'est offerte de favoriser en combattant les forces kurdes. De là sans doute l'abandon pur et simple par les Turcs du FNL, qui dès lors a volé en éclats. La Turquie d'Erdogan est d'un machiavélisme rare. Depuis maintenant près de huit ans qu'on le voit à l'œuvre, on peut dire qu'il est sans limite. Tous les Etats, certes, se montrent peu ou prou machiavéliques dans la défense de leurs intérêts, en particulier ceux qui ne sont pas avouables, mais dans ce sport-là, on peut dire que la Turquie a repoussé les limites du possible. A quel moment le président turc a-t-il conçu le projet de s'emparer de la partie nord de la Syrie ? Peut-être dès l'instant où il est arrivé à la conclusion que la Syrie d'avant 2011 ne reverrait plus jamais le jour, et que les deux superpuissances, condamnées à se faire pièce mutuellement, ne s'entendraient jamais sur son dos. Parmi toutes les puissances impliquées dans le conflit syrien, il n'y a que la Turquie qui a commencé dans un camp, en apparence tout au moins, et qui à fini dans l'autre, tout aussi fausement d'ailleurs. Tant qu'elle pensait que les Etats-Unis ne laisseraient pas faire la Russie, elle ne s'est pas gênée pour abattre un avion russe, qui avait à peine pénétré dans son espace aérien. Depuis elle a compris que l'Otan ne la protégerait pas contre des représailles russes. C'est alors qu'Erdogan a commencé à se rapprocher de Poutine. On connaît la suite. Pendant toute cette évolution, la Turquie était tendu vers un seul but : prendre pour toujours une part de la Syrie. Il est vrai qu'en l'occurrence pour elle prendre, c'est reprendre. De son point de vue, elle ne cherche pas à conquérir mais à récupérer ce qui un jour lui avait appartenu.

M. H.

Monoxyde de carbone à Ali-Mendjeli

Le tueur silencieux qui fait beaucoup de bruit

■ Premiers froids, premières intoxications au monoxyde de carbone et premiers bulletins de renseignements quotidien de la Protection civile «dédiés» à ce tueur silencieux, véritable «serial killer» qui fait beaucoup de bruit, particulièrement dans la circonscription administrative de Ali-Mendjeli (Constantine).

Par Lydia Rahmani

Comme tant d'autres régions du pays d'ailleurs, Constantine n'est pas en reste, en particulier Ali-Mendjeli et ses ramifications tentaculaires, qui concentre, à elle seule, la majorité des cas d'asphyxie et de décès imputés à ce gaz inodore, invisible, mais mortel qui décime parfois des familles entières.

Une réalité que font ressortir les bilans réguliers de la direction de la Protection civile de Constantine (DPC), faisant état d'une hausse «alarmante» de décès dus au monoxyde de carbone, essentiellement dans cette nouvelle ville, où pas moins de 9 morts ont été déplorés, sur un total de 10 victimes enregistrées en 2018 au niveau de la wilaya. «Entre l'année 2017, où les services de la Protection civile ont dénombré 3 décès dus au monoxyde de carbone et 2018, il s'est produit un "bond" assez inquiétant, essentiellement à Ali-Mendjeli qui arrive en pole position en matière de nombre de victimes», a révélé à l'APS le lieu-

tenant Nouredine Tafer, responsable de la communication à la DPC.

Il en est de même pour le nombre d'interventions liées aux asphyxies par le monoxyde carbone dont le nombre, selon M. Tafer, est en hausse également durant ces deux dernières années, avec 123 interventions en 2017 et 140 en 2018, se soldant par un nombre de personnes secourues s'élevant respectivement à 195 et 157, comparativement à 2016 où la DPC a enregistré 61 interventions ayant permis de secourir 85 personnes.

Déplorant la perte de 3 personnes depuis début janvier 2019, dont un couple à l'unité de voisinage (UV) 8 d'Ali-Mendjeli, et plus d'une vingtaine de cas d'asphyxie, le lieutenant Tafer évoque cette «situation préoccupante» au non-respect des consignes de sécurité, s'agissant des installations des appareils de chauffage à gaz et des chauffe-bains. Il relève, en outre, que certains pensionnaires de Ali-Mendjeli, notamment ceux relogés dans le cadre de programmes de résorption de l'habitat précaire et de l'éradication des bidonvilles, ont comme fâcheuse habitude de «reconduire certaines pratiques imprudentes en matière d'usage des appareils de chauffage en totale inadéquation avec les règles fondamentales de sécurité des équipements fonctionnant au gaz».

Dysfonctionnements multiples et comportements inciviques

Le constat est tout aussi accablant du côté des services de la direction la Société de distribution de l'électricité et du gaz de Constantine (SDC) qui mettent en avant «plusieurs comportements inciviques et dangereux de citoyens, entre autres à Ali-Mendjeli».

Les opérations de «porte à porte» organisées par les agents de la SDC pour sensibiliser la population sur les risques d'intoxications au monoxyde de carbone ont relevé, selon Ouahiba Takhris, responsable de la communication de cette direction, de «nombreux dysfonctionnements dans les installations des chauffages à gaz, l'absence d'aération ou encore l'absence de gaine d'évacuation des gaz brûlés des chauffe-bains».

Cette même responsable a également mis l'accent sur les «modifications apportées par des locataires aux installations de gaz, après l'obtention du certificat de conformité délivré par les services concernés et ce, sans faire appel à un agent agréé», ainsi que «les changements de la tuyauterie en cuivre par une autre en polyéthylène flexible, et l'achat de chauffages dépourvus de gaine d'évacuation, traditionnellement destinés



PHO. R.

Une centaine de participants attendus Rencontre sur l'épilepsie le 1^{er} février à Oran

UNE CENTAINE de praticiens intervenant dans la prise en charge des malades épileptiques sont attendus le 1^{er} février à Oran, à l'occasion d'une rencontre régionale dédiée à cette pathologie, a-t-on appris hier des organisateurs. Ce regroupement qui vise à améliorer la démarche thérapeutique, est le premier du genre à être programmé dans la région Ouest par la Ligue algérienne pour la prise en charge de l'épilepsie (LAPE), a précisé à l'APS D' Nouredine Bengamra, vice-président de la société savante indiquée. La manifestation permettra aux participants d'actualiser leurs connaissances à la faveur des communications qui seront animées dans ce cadre par des spécialistes algériens membres de la LAPE, a-t-il fait savoir. Des neurologues, psychiatres et pédiatres sont attendus à cette journée d'enseignement, bénéficiant également aux médecins généralistes au titre de la formation médicale continue. Société savante de dimension nationale agréée le 22 mars 2018, la LAPE a déjà organisé une première rencontre sur l'épilepsie au profit des spécialistes de la région Centre, tenue le 15 novembre dernier à Alger. **Safa Ch.**

aux endroits ouverts et aux grandes surfaces et non aux appartements».

Parallèlement à cela, les campagnes de sensibilisation et d'information, les opérations de porte à porte, les émissions radiophoniques et autres séances pédagogiques visant les établissements scolaires et les centres de formation, menées par les services de la SDC, se poursuivent, mais l'intoxication au monoxyde de carbone reste toujours aussi meurtrière.

L'année dernière, la SDC a ciblé 19 unités de voisinage à Ali-Mendjeli, en vue d'alerter la population sur les risques liés aux installations défectueuses et au manque d'entretien de certains équipements à gaz, mettant en exergue la dangerosité du monoxyde de carbone qui surprend généralement pendant le sommeil.

Approchés par l'APS, des citoyens admettent, à cet effet, «ne pas nettoyer de manière systématique leur chauffage à gaz, ni même penser à désobstruer éventuellement leur cheminée avant la saison hivernale, alors que d'autres confient «ne pas avoir fait appel aux services d'un

agent agréé pour installer leur chauffage à gaz ou le chauffe-bain». «L'obsolescence du métier de ramoneur, autrefois salubre, dénote le peu d'intérêt accordé à la culture préventive et participe, en filigrane, à l'accentuation du danger inhérent au monoxyde de carbone», regrette, pour sa part, un sexagénaire.

Oued El Had, l'informel sans garantie

Dans le quartier populaire de Oued El Had, où l'informel règne en maître, tout se vend et s'achète à des prix défiant toute concurrence, entre autres des chauffages à gaz et des chauffe-bains d'occasion, cédés à moins de 10 000 DA sans certificat de garantie ou de conformité.

Le certificat de garantie du chauffage est pourtant «primordial», soutient Abdelghani Bounaâs, chef de service de la protection du consommateur et de la répression des fraudes à la Direction du commerce de Constantine, et ce, conformément au décret 12-203 du 6 mai 2012 relatif aux règles applicables en matière de sécurité des produits, «permettant le suivi

de l'offre d'un service, à l'aide de documents à tous les stades de la prestation en direction du consommateur en ayant bénéficié».

Selon ce même responsable, sur les 302 interventions opérées en 2018, au niveau des commerces de gros et de détail dédiés aux appareils à gaz, 127 infractions assorties de poursuites judiciaires ont été relevées, dont 73 pour non-respect du certificat de garantie et 53 pour non information du consommateur.

Il a ajouté que des essais techniques effectués sur 2 échantillons prélevés sur les appareils proposés actuellement sur le marché, se sont avérés conformes, faisant savoir que les 8 marques de chauffages à gaz et les 3 marques de chauffe-bains commercialisées au niveau de la wilaya, sont toutes montées en Algérie. En 2018, les éléments de la Protection Civile ont réussi à sauver 168 personnes exposées au monoxyde de carbone à l'échelle nationale, mais il n'en demeure pas moins que ces personnes peuvent en garder des séquelles neurologiques et cardiaques. **L. R./APS**

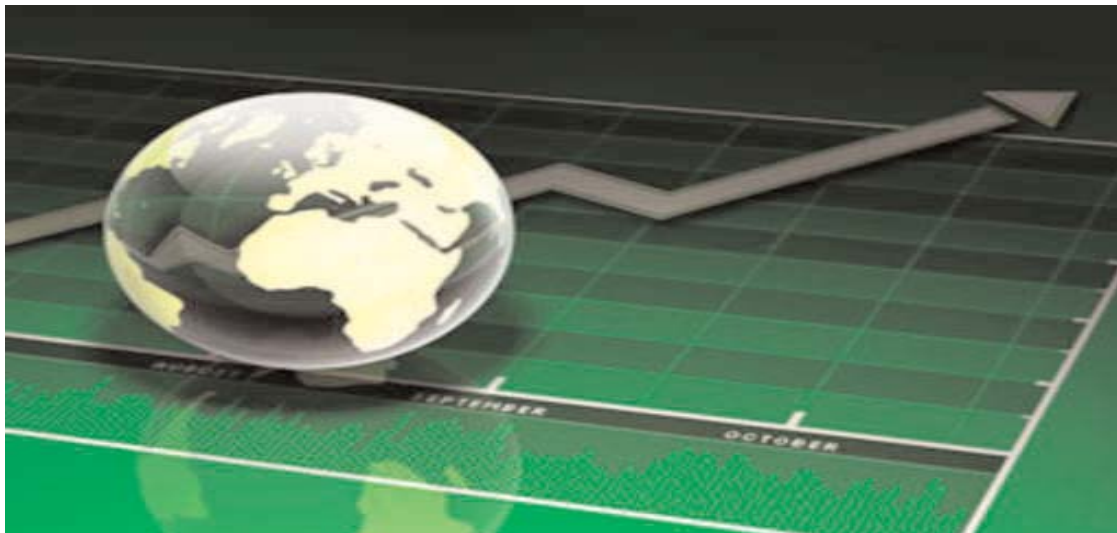
Projection de la BAD pour 2019

La croissance économique africaine devrait se situer à 4%

■ «Une Afrique sans frontières n'est pas seulement un idéal politique, elle pourrait également constituer le fondement d'un marché continental concurrentiel pour accélérer la croissance».

Par Salem K.

La croissance économique africaine devrait se situer à 4% en 2019 et atteindre 4,1% en 2020, selon l'édition 2019 du rapport «Perspectives économiques en Afrique» de la Banque africaine de développement (BAD), rendu public à Abidjan. La croissance du continent a été soutenue jusqu'ici par les investissements et les exportations, ainsi que par l'amélioration de l'environnement macroéconomique et un relèvement «modeste» des prix des produits de base. Après une croissance de 2,1% en 2016, l'économie de l'Afrique s'est rétablie à 3,6% en 2017 et 3,5% en 2018. L'Afrique de l'Est est en tête avec une croissance du PIB estimée à 5,7% en 2018, suivie de l'Afrique du Nord à 4,9%, de l'Afrique de l'Ouest à 3,3%, de l'Afrique centrale à 2,2% et de l'Afrique australe à 1,2%. En 2019, selon le rapport, 40% des pays africains devraient enregistrer une croissance d'au moins 5%. La BAD relève toutefois des «risques externes» liés, entre autres, à la volatilité des cours des matières premières, au manque de diversifi-



cation des produits, à la sécurité et à la maîtrise de la dette. «L'enjeu consiste à atteindre le chemin d'une croissance supérieure qui soit inclusive et favorable à l'emploi, dans un continent où la population

en âge de travailler devrait passer de 705 millions de personnes en 2018 à près d'un milliard en 2030», souligne-t-elle. La banque panafricaine salue la décision prise l'an dernier par les dirigeants politiques

africains de faire avancer l'intégration économique de l'Afrique. «Une Afrique sans frontières n'est pas seulement un idéal politique, elle pourrait également constituer le fondement d'un marché continental

concurrentiel pour accélérer la croissance et rendre le continent plus compétitif dans le commerce mondial et les chaînes de valeur», soutient la BAD.

S. K./APS

Madagascar

Rajoelina s'engage à développer le pays dans cinq ans

Le président malgache, Andry Rajoelina, s'est engagé à combler dans cinq ans le retard économique accusé par le pays, affirmant que le développement du Madagascar sera sa «priorité», ont rapporté hier des médias locaux. S'adressant samedi soir à la nation au stade de Mahamasina, juste après avoir prêté serment en tant que président de Madagascar, le président Andry Rajoelina s'est engagé «à combler dans cinq ans le retard économique accumulé au pays depuis son indépendance en 1960», ont indiqué des médias locaux. «Désormais, les Malgaches seront toujours vainqueurs mais pas vaincus à chaque fois dans l'économie, dans le secteur social, dans le secteur culturel, dans tous les secteurs. C'est ma priori-

té», a déclaré M. Rajoelina. Déclaré vainqueur de l'élection présidentielle par la Haute Cour constitutionnelle (HCC) avec 55,66% des suffrages, M. Rajoelina a déclaré devant les trois anciens présidents élus et tous ses concurrents à l'élection, Didier Ratsiraka, Marc Ravalomanana et Hery Rajaonarimampianina, que «Madagascar est devenu un modèle de démocratie actuellement». «C'est la première fois dans l'histoire de Madagascar depuis son indépendance qu'une passation démocratique de pouvoir et une alternance pacifique de pouvoir ont eu lieu entre deux présidents élus», a-t-il souligné. M. Rajoelina, 45 ans, a annoncé créer des industries dans les six provinces du pays afin d'égaliser le développement

aux quatre coins de Madagascar. Etant donné que le secteur de l'énergie est un obstacle qui empêche les entrepreneurs de s'investir dans les provinces, il a promis de doubler la production d'électricité à Madagascar pendant son mandat et de la vendre à bas prix à la population. «Nous allons créer une entreprise de fabrication de panneaux solaires pour apporter de la lumière à chaque famille», a-t-il affirmé. «Nous doublerons les terres cultivées d'ici cinq ans pour que Madagascar n'importe plus de riz mais l'exporte d'ici cinq ans», a dit M. Rajoelina. «Nous allons créer une nouvelle ville pour atténuer les embouteillages dans la capitale Antananarivo. Les travaux débuteront cette année 2019. Cette ville sera

la fierté des Malgaches, car ce sera la ville la plus moderne de l'océan Indien. Tous les bureaux ministériels seront transférés là-bas», a ajouté M. Rajoelina. M. Rajoelina a déclaré que son gouvernement recrutera plus d'éléments de forces de l'ordre pour rétablir et maintenir la sécurité dans le pays. Au sujet de la réforme de l'administration, M. Rajoelina a annoncé la création d'un nouveau bureau qui recevra les plaintes de la population concernant l'administration. Il a promis des services rapides dans l'administration, une justice impartiale tout en gardant son indépendance, la lutte contre la corruption et le détournement de l'argent public.

Hani Y.

Chine/Russie/Commerce

L'échange commercial sino-russe en progression

Les échanges commerciaux entre la Chine et la Russie ont progressé de 27,8% en 2018, dépassant les 100 milliards de dollars, un nouveau record, selon des statistiques émanant du ministère chinois du Commerce. La Chine demeure le

principal partenaire commercial de la Russie. Au cours des onze premiers mois de l'année dernière, le commerce bilatéral de produits électroniques et dans le secteur des hautes technologies a progressé respectivement de 15% et de 29%, selon la même

source, ajoutant que le commerce des produits agricoles a augmenté de 31%. L'expansion du commerce sino-russe en 2018 est due en grande partie à une croissance économique internationale stable et à des relations bilatérales plus étroites, plutôt

qu'aux effets du différend commercial sino-américain, explique Gao Feng, porte-parole du ministère chinois du Commerce. En 2019, le commerce bilatéral devrait encore progresser si l'économie mondiale reste relativement stable, selon le rapport

du ministère, indiquant que le secteur des hautes technologies et le commerce électronique pourront connaître une croissance particulièrement forte compte tenu de leur développement rapide dans les deux pays.

Slim O.

Vietnam

Le déficit commercial pourrait atteindre 3 milliards de dollars en 2019

Le déficit commercial du Vietnam pourrait atteindre 3 milliards de dollars en 2019, estime le ministère vietnamien de l'Industrie et du Commerce dans un rapport publié sur son site internet. Le chiffre d'affaires à l'exportation en 2019 devrait atteindre environ 265 milliards de dollars, soit une baisse de 17,4% par rapport à 2018 et les importa-

tions devraient augmenter de 13,2%, pour atteindre 268 milliards de dollars, prévoit le ministère. «La volatilité des politiques commerciales de grandes économies comme les Etats-Unis et l'UE pourrait nuire aux exportations vietnamiennes cette année», a indiqué le ministère, ajoutant que «les tensions géopolitiques et les politiques

monétaires resserrées plus tôt que prévu dans de nombreuses économies constituent d'autres défis pour le secteur de l'export vietnamien». L'offre agricole mondiale devrait augmenter cette année à mesure que les pays augmentent la production afin d'éviter de dépendre des importations, et la concurrence pour les produits agricoles et les

produits de la mer devrait s'intensifier, selon le ministère qui souligne qu'en même temps, les importations devraient continuer à augmenter dans les secteurs manufacturiers qui dépendent de matières premières et de machines importées. «La protection des échanges semble être à la hausse, en particulier après que les Etats-Unis ont

augmenté les droits de douane sur les importations d'autres pays. La guerre commerciale entre les Etats-Unis et la Chine ne montre pas non plus de signes de ralentissement», a fait savoir le ministère. Le Vietnam a dégagé un excédent commercial de 7,2 milliards de dollars en 2018, soit trois fois plus qu'en 2017 et le plus haut de la décennie.

L. O.

Emploi à Béjaïa

Recrutement de près de 22 000 demandeurs d'emploi



■ L'agence d'emploi de la wilaya de Béjaïa (Awem) a réussi à placer 21 804 demandeurs d'emploi dans des postes de travail sur les 22 821 offres d'emploi proposées par des employeurs par l'intermédiaire de ce dispositif durant l'année 2018.

Par Hocine Cherfa

On retrouve parmi ces placements, quelque 16 137 personnes recrutées par le secteur privé national, soit le gros des placements réalisés. Celui-ci est suivi par le secteur public avec 1 375 placements seulement, alors que le secteur privé étranger a recruté 791 postulants à l'emploi, durant la même période. Ces recrutements ont été effec-

tués parmi les 60 000 jeunes chômeurs ayant déposé leurs demandes durant l'année 2018 au niveau des sept agences locales de l'emploi se trouvant de Tazmalt, Akbou, Sidi-Aïch, El-Kseur, Béjaïa, Souk El-Tennine et Kherrata que compte la wilaya de Béjaïa sur son territoire. Par ailleurs, sur les 21 804 placements réalisés par l'Awem en 2018, 18 303 ont été opérés dans le cadre du système classique et 1 267 sous la formule du contrat de travail

aidé (CTA). Le secteur du bâtiment arrive en tête des pourvoyeurs d'emplois avec 6 480 jeunes chômeurs recrutés, le secteur de l'industrie est classé en deuxième position avec 6 107 placements. Ce dernier est suivi du créneau des services avec 5 463 emplois et, enfin, le secteur de l'agriculture avec 253 recrutements. Sur le plan d'accompagnement des demandeurs d'emploi, l'Awem de Béjaïa a organisé, en 2018, une formation sur les techniques de recherche d'emploi au profit de plus de 250 personnes. Une autre formation sur la rédaction d'un curriculum vitae a été organisée en faveur de pas moins de 300 jeunes demandeurs d'emploi et 230 autres ont subi une formation sur la préparation d'un entretien d'embauche en vue de maximiser leurs chances de recrutement par les pourvoyeurs d'emploi.

H. C.

Hafid L./APS

Relizane

Plus de 1 200 logements tous types confondus attribués à leurs bénéficiaires

Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Abdelwahid Temmar, a présidé samedi, une cérémonie de distribution de 1 247 logements tous programmes confondus.

Ce quota est constitué de 1 000 logements de location/vente (AADL) à Relizane et 249 logements publics locatifs dans la commune d'Oued Essalem.

L'opération s'est déroulée au siège de la wilaya de Relizane, suscitant une grande joie chez les bénéficiaires de ces logements qui ont exprimé leur satisfaction de recevoir leurs clefs après une longue attente.

Dans une déclaration à la presse, le ministre a estimé que «la dynamique que connaît la wilaya de Relizane en matière de réalisation de différents types

d'habitat, nous incite à renforcer les quotas de l'habitat rural et promotionnel aidé».

Le ministre a ajouté que la disponibilité du foncier dans la wilaya permettra le démarrage de tous les programmes d'habitat inscrits en 2019 dans les délais fixés. Il a également signalé que les enveloppes financières pour les aménagements

externes sont d'ores et déjà allouées. «Ces travaux débiteront une fois le taux de 60% de construction des logements atteint», a-t-il encore précisé.

La wali de Relizane, Nacéra Brahimi a indiqué, pour sa part, que Relizane a bénéficié d'un important quota de logements au titre du programme du président de la République, Abdelaziz

Boutefflika, soit 29 000 logements dont 7 000 ont été distribués l'année dernière ainsi que 38 000 aides à l'habitat rural.

Au terme de sa visite, M. Temmar a posé la première pierre de réalisation d'un projet de 100 logements promotionnels aidés (LPA) dans la localité de Hamadna Bourokba.

Hafid L./APS

Ouargla/LPL

Plus de 1 260 unités réalisées dans la daïra de Ouargla

Pas moins de 1 262 logements publics locatifs (LPL) ont été réalisés dans la daïra de Ouargla, dont 1 000 unités dans la commune du chef-lieu de wilaya et 262 dans celle de Rouissat, a annoncé samedi le wali de Ouargla.

S'exprimant en marge d'une tournée d'inspection de projets d'habitat au chef-lieu de

wilaya, Abdelkader Djellaoui a indiqué que les listes des bénéficiaires de ces programmes d'habitat seront établies dans les prochains jours au niveau des deux communes précitées. Le chef de l'exécutif de la wilaya a relevé que pas moins de 3 000 LPL ont été attribués au niveau de la wilaya de Ouargla. Coiffant 21 communes, la wilaya de

Ouargla s'est vue accorder un programme de 5 000 LPL, actuellement en cours de réalisation, dont 2 000 unités en cours au niveau du pôle urbain de la nouvelle-ville de Hassi-Messaoud, 2 000 autres dans la commune d'Ain El-Beida, et le reste est réparti à travers les différentes régions de la wilaya.

H. Y.

Direction du commerce de Tlemcen

Fermeture de 100 locaux et plus de 2 200 infractions relevées en 2018

La direction du commerce de la wilaya de Tlemcen a délivré 107 décisions de fermeture de locaux commerciaux et relevé 2 203 infractions tout le long de l'année en 2018 a-t-on appris samedi de cette administration.

La chef du service de protection du consommateur et de la répression de fraudes relevant de cette direction, M^{me} Hendouzi Najah, a souligné qu'il a été procédé durant cet exercice à 35 802 interventions, menées par 42 brigades de contrôle relevant de la direction du commerce de Tlemcen. Les décisions de fermeture de ces commerces ont été prises pour défaut d'hygiène, manque de propreté et non conformité des produits aux règles d'hygiène et de conservation, a-t-elle précisé.

La même source a précisé que 14 725 interventions ont été effectuées pour les risques alimentaires. Dans ce cadre, 1 190 infractions ont été relevées et 93 propositions de suspension des activités de certains ont été

prises. Une quantité de 4,53 tonnes de produits alimentaires avariés a été saisie.

Sa valeur vénale est de plus de 1,4 million DA, a-t-on précisé. Durant la même période, 4 351 interventions ont été faites en matière de sécurité de pro-

duits, 14 commerces ont été fermés et 256 infractions relevées. Une quantité de 8,9 quintaux de produits alimentaires et industriels a été saisie.

La même responsable a précisé que lors de leurs sorties sur le terrain, les agents de contrôle

étaient équipés de moyens adéquats pour mesurer la température, le degré d'oxydation des huiles utilisées dans la friture, la teneur de l'iode dans le sel et autres petits outils de mesure.

Durant la même période, quelque 811 échantillons ont été

prélevés dont 385 prélevés pour des analyses physicochimiques, 419 pour analyses microbiologiques.

La direction du commerce de Tlemcen recense plus de 5 000 commerçants en activité.

Kamel L.

Formation professionnelle à Souk Ahras

Introduction prochaine de huit nouvelles spécialités

Huit nouvelles spécialités de formation professionnelle destinées à répondre aux besoins du marché de l'emploi de la wilaya de Souk Ahras, seront introduites au titre de la session de février prochain, a indiqué samedi le directeur local de la formation et de l'enseignement professionnels, Sebti Hesida.

Des techniciens dans la maintenance industrielle en construction mécanique et sidérurgique, l'entretien des équipements informatiques, automatisme et régulation, ainsi qu'agent commercial et technicien en urbanisme, dans l'environnement et l'élevage sont les nouvelles formations proposées aux stagiaires, a précisé le même responsable à l'APS. Il a dans ce sens ajouté que la

stratégie du secteur local de la formation et de l'enseignement professionnels, vise à suivre à «accompagner la dynamique des plans de développement locaux» tout en assurant «une main-d'œuvre qualifiée, capable de répondre aux besoins des opérateurs économiques».

La même source, a fait remarquer dans ce même contexte, que les responsables locaux de ce secteur œuvrent à augmenter les possibilités de formation dans les branches d'activités économiques notamment dans les secteurs de l'agriculture, l'industrie, la construction, les travaux publics, le tourisme et les technologies de l'information et de la communication. A cet effet, il a été procédé au renforcement des relations

de partenariat avec les opérateurs économiques locaux afin d'intensifier les stages pratiques en milieu professionnel des apprenants, l'ouverture des portes des établissements de formation professionnelle aux institutions économiques pour stages de recyclage, a fait savoir le même responsable.

Le secteur de la formation et de l'enseignement professionnels dans la wilaya de Souk Ahras, dispose de 16 centres de formation, deux instituts nationaux spécialisés implantés dans les communes de Souk-Ahras et de Sedrata et d'une annexe dans la commune d'Oued Keberit totalisant 4 225 places pédagogiques en plus de 200 autres places relevant de deux établissements de formation privés agréés.

R. R.

Sahara occidental occupé

Les forces marocaines répriment des manifestants sahraouis à Laâyoune et à Smara

■ Les autorités marocaines continuent à réprimer les manifestations pacifiques sahraouies dans les territoires occupés et à empêcher toute action de protestation des Sahraouis pour dénoncer l'accord commercial controversé Maroc-Union européenne et réclamer leur droit à l'autodétermination, ont indiqué des sources locales.

Par Anis F.

Une délégation conduite par la militante sahraouie pour les droits de l'Homme, Aminatou Haidar, qui voulait se rendre vendredi matin à Smara occupée pour participer à une manifestation pacifique, a été empêchée à Laâyoune, par les autorités marocaines, de poursuivre sa route.

Selon des sources sahraouies, un important dispositif sécuritaire a été déployé dans cette ville occupée pour empêcher les Sahraouis à sortir manifester contre l'accord commercial Maroc-UE, adopté mercredi dernier par le Parlement européen, jugé «illégal» par le Front Polisario et une centaine d'euro-députés.

Après le refus des autorités marocaines à la délégation sahraouie conduite par Aminatou Haidar de se rendre à Smara, celle-ci elle a décidé alors de se rendre à Boudjedour, ont ajouté les mêmes sources.

Après avoir parcouru environ 150 km, la délégation sahraouie

sera de nouveau empêchée par les forces d'occupation marocaine de poursuivre son chemin, contrainte de suspendre sa participation aux actions de protestation contre l'accord controversé Maroc-UE.

A la veille du vote du Parlement européen, des manifestants sahraouis avaient tenté de tenir à Smara un sit-in pacifique pour dénoncer cet accord qui a inclus les territoires sahraouis sans le respect des arrêts de la Cour de justice de l'Union européenne qui avait statué sur le rejet dudit accord et son inapplicabilité au territoire sahraoui, désigné comme territoire «distinct» et «séparé», ne relevant pas de «la souveraineté marocaine».

Dans ce contexte, l'ONG Human Rights Watch (HRW) a dénoncé vigoureusement jeudi la politique répressive des autorités marocaines à l'égard des militants sahraouis, soulignant que celles-ci (les autorités) avaient fait preuve de plus «d'intolérance» à l'égard de manifestations pacifiques, notamment dans les territoires sahraouis



occupés.

Les observateurs de Human Rights Watch, qui ont pu mener des missions en 2018 à Jerada et Laâyoune occupée au Sahara occidental, ont constaté la répression des forces marocaines à l'égard des Sahraouis, fréquemment suivis et contrôlés par les agents du Makhzen, a souligné l'ONG américaine dans

un rapport sur la situation des droits de l'Homme.

Les défenseurs des droits de l'Homme de l'ONG ont relevé des restrictions imposées à la presse locale et internationale, aux activistes et aux militants des droits de l'Homme, qui sont systématiquement empêchés de se rendre dans les villes et régions occupées du Sahara occidental.

«Les autorités marocaines ont systématiquement empêché les rassemblements en faveur de l'autodétermination, et ont fait obstruction au travail de certaines ONG locales des droits humains», a précisé l'ONG dans son rapport sur la situation des droits de l'homme dans le monde.

A. F./APS

Tunisie

Suspension de la grève des transitaires et des intermédiaires prévue pour le 21 janvier

La grève des transitaires et des intermédiaires agréés en Tunisie, initialement prévue pour le 21 du mois en cours, dans tous les ports commerciaux, a été suspendue, a annoncé la Fédération tunisienne du transport relevant de l'Union tunisienne de l'industrie, du commerce et l'artisanat (Utica).

La suspension de la grève a été conditionnée, selon un communiqué de la fédération publié samedi, par l'émission, par la Douane tunisienne, d'une note explicative du contenu de l'article 77 de la loi de finances 2019 qui exige la double signature des déclarations douanières, obligeant les transitaires et les intermédiaires agréés à assumer une responsabilité solidaire avec leurs clients.

La Fédération déclare qu'un accord stipulant la promulgation de cette note a été conclu, après plusieurs réunions avec le ministère des Finances, la direction générale des Douanes, des représentants de l'Utica et des transitaires et intermédiaires agréés (les 17 et 18 janvier 2019).

L'accord en question limite la responsabilité des transitaires et des exploitants des dépôts et des espaces de dédouanement à la déclaration de la désignation commerciale des marchandises stockées visibles à l'œil nu et conformément aux données inscrites sur les factures commerciales.

S'agissant des déclarations des quantités des marchandises chargées, l'accord stipule que les transitaires et les intermédiaires agréés doivent les déclarer conformément aux données inscrites sur les factures des clients, s'ils sont dans l'incapacité de les dénombrer.

Grève générale dans la Fonction publique et le secteur public les 20 et 21 février prochain

La commission administrative de l'Union générale tunisienne du travail (UGTT) a décidé d'observer une grève générale dans la Fonction publique et le secteur public les 20 et 21 février 2019, a annoncé samedi Noureddine Tabboubi, secrétaire général de l'UGTT.

A l'issue des travaux de la commission administrative tenue à Hammamet, Tabboubi, cité par l'Agence tunisienne TAP, a indiqué que «cette décision a été prise en raison de l'échec des négociations avec le gouvernement sur les augmentations salariales et le réajustement du pouvoir d'achat des travailleurs dans la fonction publique et la non application de certains articles du procès d'accord relatif au secteur public».

Il a, en outre, précisé que «l'objectif n'est pas la grève générale mais de trouver des solutions pour assainir le climat social et réaliser une stabilité sociale afin d'organiser des élections libres, indépendantes et démocratiques dans les délais et parachever la mise en place des instances constitutionnelles pour réussir la transition démocratique».

Le responsable syndical a rappelé que l'UGTT défend «la souveraineté nationale et l'indépendance de la décision nationale».

Cette annonce intervient au lendemain d'une grève générale inédite touchant tous les services publics qui a été observée jeudi en Tunisie à l'appel du même syndicat qui réclame une augmentation

des salaires, une demande rejetée par le gouvernement en raison de l'état des finances publiques insuffisantes.

A travers le pays, les écoles publiques étaient fermées, les transports en commun paralysés et les vols de la compagnie aérienne nationale Tunis Air perturbés. Le syndicat réclame des augmentations de salaires plus importantes que les 70 dinars (20 euros) pour 2019 et 110 dinars (30 euros) pour 2020 proposés par le gouvernement, soulignant la baisse du pouvoir d'achat due à l'inflation, qui a atteint 7,5% en 2018. Le salaire brut moyen d'un fonctionnaire est de 1 580 dinars (500 euros), selon le dernier rapport officiel pour 2016.

Le Chef du gouvernement tunisien, Youssef Chahed, a assuré dans un discours télévisé mercredi soir que l'état des finances publiques ne permettait pas d'accepter les demandes de l'UGTT, ajoutant que le dialogue se poursuivait après cette grève de 24 heures. Mais selon le dirigeant de la Centrale syndicale, le gou-

vernement «n'est pas maître de sa décision et son recours pour un versement des augmentations comme privilège fiscal au lieu de verser de la masse salariale n'est qu'un engagement pour les conditions imposées par le FM».

En outre, le gouvernement a exigé dans un décret publié en extremis mercredi que certaines organisations publiques dont des compagnies de transport, d'eau et d'électricité, assurent un service minimum. Une grève concernant la Fonction publique avait été très suivie en novembre dernier, la première mobilisation de cette ampleur depuis deux grèves générales en 2013 en réaction aux assassinats de deux opposants. La grève de jeudi est la première de ce type, touchant à la fois la Fonction publique et les entreprises publiques, selon l'UGTT et des historiens. Elle intervient alors que le débat politique s'est crispé ces derniers mois à l'approche des élections législatives et présidentielle prévues fin 2019.

Moncef G.

Libye/Conflit

Un photographe de presse libyen tué dans des combats au sud de Tripoli

UN PHOTOGRAPHE de presse libyen a été tué samedi au sud de Tripoli où il couvrait des affrontements entre milices rivales, selon une source médicale et sa famille proche. Mohamad Ben Khalifa, qui collabore avec l'agence de presse américaine Associated Press (AP), a été tué quand un groupe armé tripolitain qu'il accompagnait a subi une attaque d'obus, ont également précisé des sources de sécurité, citées par l'AFP. Photographe et caméraman travaillant pour AP depuis 2014, Mohamad Ben Khalifa, 35 ans, était marié et père d'un bébé de six mois. Les affrontements au sud de la capitale libyenne opposent depuis mercredi des milices tripolitaines et un groupe armé venu de Tarhouna (ouest), appelé la «7^e brigade». Les combats qui ont perdu en intensité les deux derniers jours, ont fait au moins 13 morts et 52 blessés, selon un dernier bilan du ministère de la Santé, arrêté vendredi soir.

R. M.



Jérusalem

Dans la Vieille ville, la colonisation avance face aux Palestiniens démunis

■ Au bord d'une allée de la Vieille ville de Jérusalem, une imposante bâtisse de style mamelouk cristallise les inquiétudes des voisins palestiniens : des colons israéliens viennent d'y emménager à la faveur d'une vente controversée et la rumeur court que d'autres pourraient suivre.

Par Rima C.

La maison de trois étages a longtemps appartenu à la famille d'Adib Joudeh al-Husseini, gardien des clés du Saint-Sépulcre, lieu le plus saint de la chrétienté. Quand des juifs ont pris possession des lieux fin 2018, il a connu l'affront d'entendre d'autres Palestiniens réclamer qu'on lui retire la lourde clé en forme de flèche, transmise de père en fils depuis le XIII^e siècle dans cette lignée de Palestiniens musulmans. L'homme de 55 ans brandit fièrement cette clé comme la preuve de son innocence. Il a vendu la propriété à un autre Palestinien en 2016, dit-il à l'AFP. «Est-on responsable d'un bien

qu'on a vendu il y a plus de deux ans ?», demande-t-il, assis devant l'entrée du Saint-Sépulcre. Entre Palestiniens et Israéliens, le conflit pour la terre est aussi une bataille pour la pierre, a fortiori à Jérusalem et dans les ruelles séculaires de la Vieille ville, à proximité des lieux saints des trois grandes religions monothéistes. Quelque 320 000 Palestiniens tentent de garder leur implantation dans Jérusalem-Est, occupée depuis 1967 et annexée par Israël. Ils espèrent y établir la capitale de l'État auquel ils aspirent. Les Israéliens, eux, proclament leur lien historique avec Jérusalem. Ils exercent une souveraineté totale : Jérusalem, dans son intégralité, est leur capitale

«indivisible». L'annexion par Israël de Jérusalem-Est est illégale au regard du droit international. De quelques centaines en 1967, les juifs sont désormais 210 000 à Jérusalem-Est et sont de plus en plus nombreux dans la Vieille ville et ses alentours. Les Palestiniens dénoncent une entreprise de judaïsation et vendre sa propriété à un juif est pour eux une transgression absolue. Mais face à eux, les acquéreurs sont prêts à payer très cher. La maison d'Adib Joudeh al-Husseini a été adjugée pour 2,5 millions de dollars (2,14 millions d'euros). Le gardien des clés du Saint-Sépulcre exhibe les documents attestant, selon lui, que les autorités palestiniennes avaient validé l'opération conclue en 2016 avec un autre Palestinien. L'acheteur «m'a trahi, a trahi l'Autorité palestinienne et la Palestine», s'émeut-il. L'acheteur en question, Khaled al-Atari, joint par l'AFP, n'a pas souhaité répondre. Vendre à un juif est un crime en théorie puni par la peine de mort, selon la loi palestinienne. Celle-ci ne s'applique pas à Jérusalem sous souveraineté israélienne. Mais l'Autorité palestinienne établie en Cisjordanie adjacente peut jouer sur les attaches sociales ou patrimoniales que les Palestiniens de Jérusalem conservent en Cisjordanie occupée. Ce qui s'est passé exactement entre 2016 et la finalisation de la transaction en



PH. > D. R.

2018 baigne dans l'opacité caractérisant ce négoce, où le recours aux montages délibérément compliqués et aux hommes de paille est souvent la règle, disent les détracteurs de ces pratiques. Ce genre d'achat n'est «jamais transparent», dit Judith Oppenheimer, directrice générale d'Ir Amim, ONG israélienne anticolonisation. «Les gens devraient pouvoir acheter et vendre comme ils veulent», riposte Daniel Louria, porte-parole d'Ateret Cohanim, organisation œuvrant à la colonisation de Jérusalem-Est. A quelques mètres de l'ancienne maison des Joudeh al-Husseini, une autre bâtisse attend, elle, ses occupants. A-t-elle été cédée à des

colons ? Rien ne le certifie, selon l'ONG Ir Amim. Mais, fin décembre, un Américano-Palestinien arrêté plusieurs semaines auparavant a été condamné à la prison à vie en Cisjordanie pour l'avoir vendue à une association de colons juifs. Issam Akel ne l'avait rachetée que pour faciliter un héritage au sein d'une famille palestinienne, a dit son avocat M^e Odeï Nawfel. Le sort d'Issam Akel reste obscur. Les autorités palestiniennes l'auraient laissé sortir de prison ces jours derniers à condition qu'il parte pour les États-Unis, selon les médias, une libération si discrète que même son avocat a dit ne pas en avoir été informé. R. C.



Points chauds

Stigmas

Par Fouzia Mahmoudi

Longtemps mis de côté pour tenter de séduire un électoral plus hétérogène, le parti de Marine Le Pen ressort le thème préféré du Front national, l'immigration. Ainsi, le Rassemblement semble n'avoir changé de nom que pour mieux revenir aux thèmes de prédilection du FN durant des décennies. La présidente du Rassemblement national Marine Le Pen a en effet centré samedi, au Thors (Vaucluse), son discours de campagne pour les Européennes sur l'immigration, estimant qu'une «ouverture des frontières irraisonnée» avait créé «une immigration délirante qui transforme certains endroits en zone de non-France». «La mondialisation, avec l'ouverture des frontières irraisonnée, a livré nos rues, nos quartiers, nos villes, nos villages, à une immigration délirante qui transforme certains endroits en zone de non-France», a martelé Marine Le Pen lors d'un meeting organisé dans un gymnase, aux côtés de l'ex-ministre Thierry Mariani (ex-LR récemment rallié) et la tête de liste Jordan Bardella. Ce sont «des zones où l'on se sent étranger dans son propre pays, des zones où les lois de la République ne sont plus appliquées, des zones où trouvent à s'imposer d'autres lois que celles de la République, celle du caïd ou celle des islamistes», a-t-elle ajouté. «Il est temps de faire cesser ce scandale, et de rappeler à tous qu'ici on est en France, et qu'en France, on applique la loi française», a affirmé la patronne du parti d'extrême droite, avant que l'assistance ne scande «On est chez nous». Elle a une nouvelle fois critiqué le pacte mondial sur les migrations des Nations unies signé à Marrakech, «illustration» du «projet» d'Emmanuel Macron pour l'Europe, «un projet qui fait disparaître le peuple français par la dilution migratoire qu'il organise, un projet qui entérine la sortie de la France de l'histoire». Auparavant, Thierry Mariani avait justifié par le thème identitaire son ralliement à la liste RN : «C'est vrai qu'on n'est pas d'accord sur les politiques économiques, mais (...) un taux de CSG, ça peut se changer en un décret», tandis qu'«on ne change pas une population, un territoire, une culture en 24 heures : quand c'est trop tard, c'est trop tard, et aujourd'hui il faut se rassembler». En ouverture du meeting, la jeune tête de liste Jordan Bardella a, lui, tendu la main aux Gilets jaunes : «À tous ces Français qui lancent des appels de détresse depuis un certain nombre de semaines sur les ronds-points, qui nous disent "et nous ?", nous leur répondons simplement Vous d'abord». «Les 480 000 clandestins présents sur notre sol ne devraient pas vivre dans l'attente de leur régularisation, mais plutôt dans l'attente de leur expulsion», a-t-il tonné, car «l'immigration a un coût pour la France, un coût financier et budgétaire, sécuritaire, culturel». Reste à savoir si ceux, et ils sont nombreux sans forcément être des militants ou même sympathisants RN et qui affirment être prêts à voter pour le mouvement d'extrême droite embrasseront ce nouveau tournant qui a tout de même un air de réchauffé. En remettant l'immigration au centre de son programme Marine Le Pen risque ainsi d'échauder ceux qui ne voudraient pas voter pour un mouvement «xénophobe» et qui se verraient surtout, plus encore qu'ils ne le sont aujourd'hui, en tant qu'électeurs pour le RN stigmatisés par la classe politique et médiatique. F. M.

Brexit

Le cabinet de May s'inquiète de «complots» parlementaires

Les services de la Première ministre britannique ont jugé hier «extrêmement inquiétants» les projets d'amendements parlementaires pour lui retirer la conduite du Brexit, qualifiés de «complots» par la presse britannique. Un groupe «de plus de 20 comploteurs mené par le député conservateur rebelle Dominic Grieve veut suspendre l'article 50 du Traité de l'UE et ainsi mettre sur pause le processus de sortie de l'UE», affirme le «Sunday Times». Un autre groupe transpartisan de députés souhaite déposer un texte visant à forcer la cheffe du gouvernement à retarder la sortie de l'UE, prévue le 29 mars prochain, si un accord n'est pas trouvé d'ici fin février. «Si le gouvernement ne parvient pas à un accord (...) nous devons suspendre l'article 50 pour une période donnée afin de pouvoir forger un consensus et nous préparer davantage à la sortie», a expliqué à Skynews la députée conservatrice Nicky Morgan, réfutant tout «coup» contre le Brexit. «Les députés qui font leur travail ne sont pas des conspirateurs», a aussi protesté le député Hilary Benn, qui dirige le

comité chargé du Brexit à la Chambre des Communes. «Ils essaient de trouver une solution à la pagaille créée par la Première ministre». «Le peuple britannique a voté pour quitter l'Union européenne et il est primordial que les élus politiques respectent ce verdict», a dit une porte-parole de Downing Street. «Toute tentative visant à retirer le pouvoir du gouvernement à remplir les conditions légales d'une sortie ordonnée en ce moment historique est extrêmement inquiétante», a-t-elle ajouté. La Première ministre s'est entretenue par téléphone hier avec ses ministres, très divisés entre ceux qui défendent une séparation douce avec l'UE et ceux prêts à une rupture brutale. Aujourd'hui, elle précisera aux députés comment elle compte sortir de l'impasse, après le rejet massif le 15 janvier par les parlementaires de l'accord qu'elle avait conclu avec Bruxelles fin 2018. Selon le «Sunday Times», la cheffe du gouvernement veut proposer un traité bilatéral à l'Irlande, qui enlèverait du Traité de Retrait la solution très critiquée du «filet de sécurité» tout en empêchant par d'autres

moyens le retour d'une frontière terrestre en Irlande. Après son humiliante défaite au Parlement, M^{me} May a engagé des tractations avec l'opposition pour tenter de parvenir à un consensus mais celles-ci ont plutôt révélé l'ampleur des divisions dans la classe politique. Le ministre britannique du Commerce extérieur, Liam Fox, a mis en garde contre le risque de «tsunami politique» si les députés échouaient à respecter le vote du référendum de 2016 décidant d'un retrait de l'UE. Il s'en est aussi pris aux députés dont les travaillistes, qui exigent que Theresa May écarte l'hypothèse d'une sortie sans accord de l'UE, en estimant dans «The Sunday Telegraph», que «la chose la plus stupide possible» dans une négociation est «de se défaire de sa carte la plus forte». Dans une lettre au même journal, 50 présidents d'associations conservatrices et d'autres personnalités soulignent que le manifeste du parti en 2017 indiquait qu'en matière de Brexit, «aucun accord était mieux qu'un mauvais accord».



Projection en avant-première de «Juba II» à Tizi Ouzou

Un support pour faire connaître l'histoire de l'Algérie

■ Le film «Juba II», de Mokrane Ait Saada, était projeté samedi en avant-première à la Cinémathèque de Tizi-Ouzou, en présence du ministre de la Culture et plusieurs acteurs dans le domaine du cinéma. Le but majeur de ce documentaire, réalisé en tamazight et sous-titré en français, est d'offrir aux jeunes un support pour mieux connaître l'histoire de notre pays.

Par Abla Selles

Le film «Juba II» de Mokrane Ait Saada, projeté en avant-première en fin d'après-midi de ce samedi à la Cinémathèque de Tizi-Ouzou, «est un support qui permet de faire connaître l'Histoire profonde de l'Algérie, tout en offrant des repères aux jeunes générations», a indiqué le ministre de la Culture, Azzedine Mihoubi.

S'exprimant à la fin de la projection de ce documentaire en tamazight, sous-titré en français, d'une durée de 56 mn, le ministre a souligné que son département encourage la production culturelle (littérature, cinéma, chanson, théâtre) sur l'Histoire de l'Algérie. «Nous avons une Histoire profonde et nous devons nous y intéresser, pour rapporter les glorieux événements et faire connaître toutes les personnalités qui ont forgé, depuis la pré-histoire, notre identité nationale»,

a-t-il dit.

Le ministère de la Culture «encourage et soutient la production d'œuvres historiques, notamment l'Histoire ancienne qui mérite d'être connue». Le ministre avait donné, dans la matinée, à Djemaa Saharidj, le premier tour de manivelle pour le tournage du film «Si Moh Oumhand» du réalisateur Ali Mouzaoui. «Nous soutiendrons toutes les productions qui s'intéresseront aux personnalités qui ont marqué de leur empreinte l'Histoire de ce pays», a-t-il poursuivi.

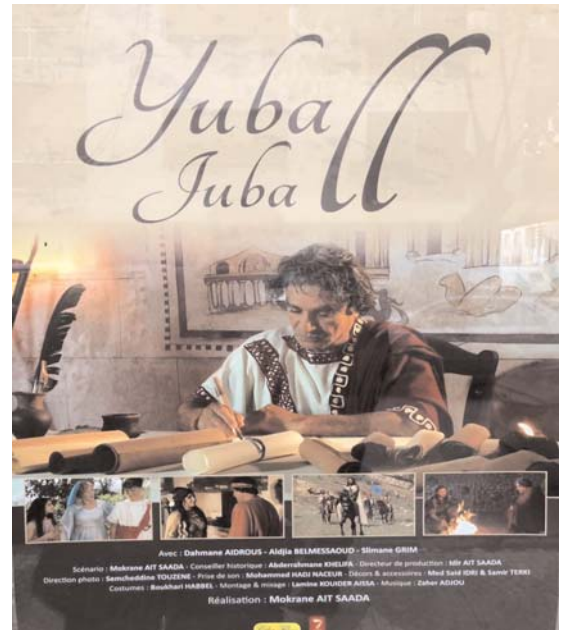
M. Mihoubi a salué le travail du réalisateur Mokrane Ait Saada pour son film «Juba II», soulignant que «le réalisateur a réussi avec peu de moyens et en une heure de temps à retracer le parcours d'un personnage aussi complexe, en s'appuyant sur des historiens qui ont étudié la personnalité de ce roi amazigh».

«Ces témoignages de spécia-

listes ont donné une valeur historique à ce documentaire, tout comme les décors et accessoires lui ont apporté la valeur esthétique», a-t-il dit.

Le ministre a noté que cette nouvelle production cinématographique «mérite d'être diffusée dans les salles de cinéma et à la télévision pour que les citoyens puissent connaître la personnalité de Juba II, une personnalité qui a laissé une grande trace dans l'Histoire de la Numidie», a-t-il observé.

S'agissant de la contrainte des moyens financiers soulevée par Mokrane Ait Saada, qui avait indiqué dans la matinée, en marge d'une projection exclusive accordée à l'APS, que le film «Juba II» n'a pu voir le jour que grâce à la subvention du ministère de la Culture. Il relèvera qu'il traîne encore des dettes suite à ce projet. M. Mihoubi a estimé que les investisseurs doivent apporter leur contribution au



secteur de la culture.

«Nous lançons un appel à tous les investisseurs pour nous aider dans ce domaine et contribuer à la relance du cinéma, en investissant dans des projets de salles, de laboratoires cinémat-

graphiques, de studios de production, et dans la production», a-t-il ajouté, soulignant qu'«en dépit d'une situation financière délicate pour son secteur, le soutien de l'Etat à la production se poursuit pour faire connaître notre culture».

A.S/APS

Journées de la poésie créative à Biskra

Un assortiment de poèmes déclamés en ouverture

L'ouverture de la 4^e édition des Journées littéraires arabes de la poésie créative de Doucen (Biskra) a été marquée, samedi, par la déclamation d'un assortiment de poèmes algériens mais aussi d'autres pays arabes. Lors de l'ouverture de cet événement, organisé dans le complexe sportif de la commune de Doucen, un certain nombre

de poètes arabes ont récité des poèmes, à l'instar du poète saoudien Ali Ibrahim Al Daroura, le Tunisien Abdelhamid Brik et l'Algérienne Fatima Maâmiri qui ont été longuement ovationnés par le public. Outre l'ambiance poétique charmante, des conférences portant sur le parcours du défunt grand poète algérien Athmane Loucif, dont le milieu lit-

téraire algérien et arabe est orphelin depuis son décès le 27 juin 2018, ont également émaillé cet événement, eu égard aux efforts qu'il a consentis pour embellir la poésie arabe. Le directeur du département du livre au ministère de la Culture, Djamel Foughali, a salué, à ce propos, à l'ouverture de ces journées littéraires, les efforts

déployés pour sauvegarder de telles initiatives culturelles qui visent, selon lui, à revitaliser le fait culturel, soulignant qu'honorer la mémoire du défunt poète Athmane Loucif est une reconnaissance pour cette personnalité, dont le souvenir restera à jamais gravé dans les cœurs à travers sa poésie.

L. B.

Musique

Création prochaine d'un orchestre symphonique amazigh

Un orchestre symphonique amazigh sera créé «prochainement», a indiqué, samedi à Tizi-Ouzou, le ministre de la Culture, Azzedine Mihoubi. «Nous avons décidé, entre autres projets qui contribuent à la promotion de la culture amazigh, de créer un orchestre symphonique qui se chargera de

repré- senter, sous forme philharmonique, les œuvres des grands artistes amazighs», a souligné M. Mihoubi. Cet orchestre sera conduit par le maestro Amine Kouider, directeur de l'Orchestre symphonique national, et composé essentiellement de musiciens de la région qui connaissent déjà ces œuvres. Citant plu-

sieurs figures de la chanson amazigh ayant «une notoriété mondiale», à l'instar de Slimane Azem, Nouara, Akli Yahiatène, Matoub Lounes, Idir, Taleb Rabah et Lounis Ait Menguellet, le ministre a considéré que leurs œuvres gagneraient davantage à être «traduites en symphonies».

F. H.

Après 10 ans de fermeture

Réouverture de la librairie Mauguin à Blida

La librairie-imprimerie «Mauguin», plus vieille librairie du Maghreb arabe, sise près de la place «Ettoute» du centre-ville de Blida, a été rouverte, samedi, au plus grand bonheur des amoureux de la lecture, venus nombreux à cette occasion. La réouverture de l'établissement, considérée également comme la première imprimerie créée en Algérie durant la période coloniale, s'est déroulée en présence de l'ambassadeur de France en Algérie, Xavier Driencourt, qui s'est dit «très heu-

reux» de la réouverture de cette librairie, fondée par Alexandre Mauguin en 1857.

M. Driencourt, qui a effectué le tour des différents étals de cette librairie comptant plus de 4 300 ouvrages, dont une majorité considérés comme rares, car édités dans les années 50, n'a pas manqué d'exprimer ses «remerciements» aux responsables en charge de cette structure pour les efforts fournis en vue de sa réouverture. «Car il s'agit effectivement d'une chose difficile en cette époque du mul-

timédia et des développements technologiques», selon l'expression de la gérante de cette librairie, Souhila Lounici.

Les nombreuses personnes (de tous âges) présents à cette occasion, n'ont pas manqué d'exprimer leur «satisfaction» à l'égard de la réouverture de cette «structure comptant parmi le patrimoine historique de la ville de Blida», que certains ont fréquenté dans leur enfance. De nombreux auteurs connus, invités à une séance dédicace de leurs livres, dont Maïssa Bey,

Mohamed Sari et Mustapha Ben Foudhil, ont particulièrement salué la réouverture de cette librairie «qui va certainement contribuer à l'animation de la scène culturelle locale», ont-ils estimé.

«Il était temps pour la ville de Blida d'avoir son café littéraire, à l'instar des grandes villes, comme Alger», a souligné, à ce propos M^{me} Lounici, signalant la programmation régulière, à l'avenir, de rencontres littéraires et poétiques.

M. K.

AGEND'ART

Salle Ibn-Zeydoun de Riadh El-Feth

Jeudi 24 janvier à 19h30 :

L'Institut français d'Alger, l'Institut Cervantes d'Alger et le Cluster Eunic Algérie, en collaboration avec l'ambassade de France, l'ambassade d'Espagne en Algérie et le ministère de la Culture algérien, organisent un concert d'Amancio Prada. Les tickets sont disponibles à la salle Ibn Zeydoun. Prix : 500 DA

La Coupole (Dely Brahim)

1^{er} février :

Le grand artiste d'expression amazighe Lounis Ait Menguellet anime un spectacle musical.

Complexe Culturel Abdelwahab-Salim (Chenoua, Tipasa)

Jusqu'au 31 janvier à partir de 14h :

Exposition de toiles artistiques autour du patrimoine amazigh avec la participation des artistes Benbouda Sid Ali et Tadjel Abdelghani.

Galerie d'arts Le Paon (Centre des arts de Riadh El Feth)

Du 26 janvier au 15 février 2019 :

Exposition collective d'arts plastiques «Alwan 2019», avec les artistes Abderrahmane Azougli, Djahida Houader, Slimane Boucetta, Yasmina Sadoun et Abderrahmane Kahlane. Vernissage le samedi 26 janvier, à partir de 14h.

Musée Ahmed-Zabana d'Oran

Jusqu'au 31 janvier :

Exposition variée sur la culture amazighe.



Ligue 2 Mobilis (18^e)
Le WAT revient, l'ASO battue

LE WA TLEMENEN s'est hissé sur la troisième marche du podium du Championnat de Ligue 2 de football, en s'imposant samedi face au MC Saïda (3-0) pour le compte de la 18^e journée, alors que l'ASO Chlef a préservé son fauteuil de leader, malgré sa défaite face au RC Kouba (1-3). Le WAT distancie lors des dernières journées, a retrouvé sa place sur le podium à égalité avec le MC El Eulma (31 pts), à deux unités du leader l'ASO Chlef (33 pts), alors que le NC Magra occupe la deuxième place avec 32 points. L'ASO Chlef qui avait l'occasion de creuser l'écart en tête du classement, a été surpris par la valeureuse équipe du RC Kouba qui lutte pour le maintien en Ligue 2. Cette victoire permet aux Koubéens d'entretenir l'espoir de quitter la zone rouge. Les deux autres matchs de la 18^e journée, disputés ce samedi, ont enregistré les victoires à domicile d'Amel Boussaâda devant l'US Biskra (2-0) et du RC Relizane devant le JSM Skikda (1-0). A la faveur de ces victoires, le RC Relizane (30 pts) remonte à la 5^e place, alors que l'Amel Boussaâda se maintient dans le ventre mou du classement en occupant le 8^e rang avec 24 points, devant la JSM Skikda 11^e avec 22 points. Vendredi, l'USM

El Harrach, auteur d'une précieuse victoire en déplacement face au MC El Eulma (2-1), est sortie de la zone de relégation, alors que le MC El Eulma et le NC Magra ont raté l'occasion de prendre le fauteuil de leader. Le MC El Eulma, qui a enregistré une deuxième défaite de suite après celle de la semaine dernière contre la JSM Skikda, reste sur la 3^e place du podium, alors que le NC Magra a préservé sa deuxième place avec 32 points, en allant ramener le match nul en déplacement (1-1) contre l'ES Mostaganem. De son côté, la JSM Béjaïa qui a enchaîné une deuxième victoire consécutive en allant s'imposer devant l'ASM Oran (2-1) remonte à la 8^e place, à égalité avec l'ES Mostaganem et l'Amel Boussaâda. La dernière rencontre disputée vendredi a vu l'USM Annaba s'imposer devant l'USM Blida (1-0). Avec cette nouvelle défaite, la 11^e, les Blidéens filent tout droit vers la relégation.

Résultats et classement :

ASMO- JSMB	1-2
USMAn-USMB	1-0
ESM- NCM	1-1
MCEE- USMH	1-2
ABS-USB	2-0
RCR- JSMS	1-0
RCK- ASO	3-1
WAT- MCS	3-0

	Pts	J
1). ASO Chlef	33	18
2). NC Magra	32	18
3). MC El Eulma	31	18
-). WA Tlemcen	31	18
5). RC Relizane	30	18
6). US Biskra	28	18
7). USM Annaba	27	18
8). ES Mostaganem	24	18
-). JSM Béjaïa	24	18
-). Amel Boussaâda	24	18
11). JSM Skikda	22	18
12). MC Saïda	19	18
13). USM Harrach	17	18
14). ASM Oran	16	18
15). RC Kouba	15	18
16). USM Blida	9	18

Ligue des champions d'Afrique (2^e journée)

Le CSC efface la malédiction du TP Mazembé

■ Jusque-là dominateur de tous les clubs algériens qu'il a rencontrés dans les compétitions africaines, l'ogre congolais, le TP Mazembé, a mordu la poussière chez le champion d'Algérie sortant, le CS Constantine, qui l'a battu sur le score sans appel de (3/0) avant-hier soir, pour le compte de la deuxième journée de la Ligue des champions d'Afrique (Groupe C) au stade Hamlaoui de Constantine.

Par Mahfoud M.

Les Sanfirs qui restaient sur une victoire surprise à l'extérieur de leur base face aux Tunisiens du Club Africain souhaitaient confirmer ce départ en fanfare. Ils ont donc obtenu ce qu'ils voulaient, effaçant de ce fait la malédiction du TPM qui était craint par les clubs algériens qu'il avait rencontrés auparavant.

La première sortie du champion d'Algérie en titre, dans son antre du stade du Chahid Hamloui, dans la plus prestigieuse des compétitions africaines, est venue confirmer l'état d'esprit régnant au sein de cette équipe du CSC qui renait de ses cendres depuis l'arrivée aux commandes du Français Denis Lavagne. Dès l'entame de la rencontre, les vingt-deux acteurs montrent un engagement physique incroyablement. Il a fallu attendre la 28^e minute de jeu pour voir le premier tir cadré signé Djabout après un échange avec Belamri. Le ton était donné et Belkehir, au top de sa forme, tente à la 33^e minute un deuxième tir cadré. La sortie pour blesser à la 21^e minute de l'attaquant Abid qui a pesé sur la défense adverse par ses mouvements incessants et surtout sa capacité à servir de point d'ancrage pour ses coéquipiers, rem-



Les Sanfirs ont fait honneur à l'Algérie

placé par Belkacemi, a contraint le technicien français à revoir son plan de jeu initial. Le TP Mazembé, une équipe congolaise coriace, qui a tenté de renverser la vapeur par le tir à la 40^e minute du redoutable Mputu qui a frôlé le menton droit de Rahmani, était la seule occasion à signaler pour les Congolais. La reprise était menée tambour battant. Dès la 51^e, Hocine Benayada ouvre le score, son centre tir terminait dans le petit filet pour libérer son équipe et les 50 000 supporters au stade Hamlaoui, où le mercure était tombé jusqu'à 3 degrés. Le match s'est enflammé dès cet instant-là, Ochaya seul devant les buts du CSC, rate la balle d'égalisation sur corner (63'), le

tournant du match puisque deux minutes plus tard Zaâlani aggravera la marque en décochant un tir en pivot après une balle mal repoussée par la défense congolaise. Le jeu continuera de plus belle et Lamri scellera le score à la 80^e au terme d'un joli mouvement collectif, initié côté gauche par Benchirifa et Belkehir. Seul leader de son groupe avec 6 points au compteur, le CSC se rendra dans dix jours en Egypte, où il devra affronter le SC Ismaili (0 pts), dans un match qui s'annonce d'ores et déjà explosif puisque la formation égyptienne devra impérativement gagner pour se relancer dans cette compétition.

M. M.

Cross/Challenge national d'Alger
Ramdhane Ouarghi et Mouna Daoud l'emportent

ficile à cause de la pluie qui a rendu le parcours impraticable. En outre, il y avait plusieurs coureurs très expérimentés comme ceux de l'équipe nationale qui étaient favoris pour le sacre.



LES ATHLÈTES Ramdhane Ouarghi (OFAC Ouled Fayet/Alger) et Mouna Daoud (MC Alger) ont remporté le 12^e Challenge national d'Alger de cross-country, disputé samedi au domaine Bouchaoui. Ouarghi a remporté la course des seniors hommes devant les «militaires» El Hadi Lammeche et Nassim Drifel du Centre de regroupement et de préparation des équipes sportives militaires (Crepesm) de Ben-Aknoun (Alger). «La course a été très dif-

J'ai su gérer la course et je ne voulais pas forcer lors des premiers mètres. Je suis très heureux pour ce sacre et je dois remercier mes entraîneurs qui ont toujours été à mes côtés. Maintenant, je dois me concentrer et bien préparer le Championnat national», a indiqué Ouarghi. Chez les dames, Mouna Daoud (MCA) a remporté la première place devant sa coéquipière Hadjira Semsoum et Nassima Messaoudi (AS Protection civile).

Ligue 1 (18^e journée)

La JSK écrase l'USMBA et se relance

La JS Kabylie, victorieuse à Bel-Abbès sur le score de (2-0), n'a plus que deux longueurs de retard sur l'USM Alger, lors du 3^e acte de la 18^e journée du championnat de Ligue 1 Mobilis de football, entamée jeudi et qui ne prendra fin que le 1^{er} mars prochain entre la JS Saoura et le CS Constantine. Ce samedi, les «Canaris» ont bien tiré profit du semi-échec concédé la veille, par l'USM Alger face au CABB Areridj (1-1), en s'imposant avec l'art et la manière devant les Belabbesiens impuissants, grâce à Hamroun (44') et Belgherbi (67'). Cette défaite met les vainqueurs de la Coupe d'Algérie-2018 dans une situation fort embarrassante, étant actuellement «relégable». L'autre match de samedi s'est terminé sans vainqueur et sans but, entre l'AS Ain M'illa et l'O.Médéa. Les M'illies qui jouaient à cette occasion leur premier match dans leur nouveau stade à Ain M'illa, après avoir reçu lors de la phase aller leurs

adversaires à Batna, regrettent amèrement ce faux pas qui les place à proximité de la zone de turbulence, mais qui satisfait pleinement l'OM, toujours aussi efficace loin de ses bases. Cette 18^e journée a débuté jeudi soir avec le derby algérois, MC Alger-CR Belouizdad (1-1) qui a finalement déçu leurs supporters respectifs. Les clubs aux objectifs diamétralement opposés, avaient besoin de la victoire. Le Doyen (3^e) pour se rapprocher du duo de tête, l'USMA et la JSK, alors que le CRB avait un besoin urgent de points pour quitter la zone de turbulence. Le 2^e acte (vendredi) a été marqué par l'exploit du Mouloudia d'Oran qui a damé le pion à son homologue de Béjaïa, humilié chez lui sur le score sans appel (0-3). Deux buts en 1^{er} période signés Nadji et Mohammedi, et un 3^e contre son camp de Ali-Guechi ont remis en selle les «Hamraouas» tout en plongeant dans le doute les «Crabes» et leur coach Madoui

Kheireddine. Désormais sur la corde raide. L'ES Sétif qui traverse actuellement une crise interne, continue de manger son pain noir en enregistrant à Alger, sa 4^e défaite de rang, cette fois-ci devant le Paradou AC (1-0) sur une réalisation du buteur-maison, Zakaria Naidji (76') qui met les Sétifiens dans une situation très embarrassante à la veille de leur match des 8^e de finale de la Coupe d'Algérie, prévu mardi prochain à Sétif, contre l'USM Alger, avec la quelle, et aussi le MC Alger, elle détient le record de victoires en Coupe (8). Ce succès, ô combien précieux, place les Pacistes à la hauteur des Sétifiens (5^e - 24 points). Deux actes restent de cette 18^e journée : d'abord le 29 janvier à Alger entre le (NA Hussein-Dey et DRB Tadjenanet), et enfin le 1^{er} mars à Béchar entre la JS Saoura et le CS Constantine, engagés en phase de poules de la Ligue des champions.

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Pour développer le tourisme rural

Tlemcen : projet d'une «Route de l'olivier»

L'ANTENNE de Tlemcen du Programme d'actions pilotes pour le développement agricole et rural en Algérie (PAP-ENPARD) envisage la création d'une «Route de l'olivier» pour développer le tourisme rural, a révélé hier son responsable. Plusieurs partenaires de la société civile et des institutions ayant un lien direct avec le tourisme, l'artisanat, la formation et autres, sont associés à ce projet, qui doit couvrir la daïra de Sabra, en allant vers Beni Bahdel (Beni Snous), une zone réputée pour ses oliviers et son huile d'olive, soit un circuit d'une longueur de 65 km, a-t-on indiqué. Le projet a fait récemment l'objet d'une rencontre ayant regroupé ses initiateurs et les différents partenaires ayant un lien avec le programme, a précisé le responsable du Papenpard Tlemcen, Réda Allal. Les participants à cette rencontre, très emballés par l'idée de développer ce créneau pouvant avoir des retombées économiques considérables sur les habitants de ces régions rurales, ont mis l'accent sur la nécessité de prolonger le circuit vers d'autres régions comme Tafesra, Ain Ghoraba et Sebdo, et de créer un circuit touristique en boucle devant relier cette route de l'olivier et la ville de Tlemcen. La réflexion engagée par tous les partenaires (associations, agriculteurs, agences de voyages et de tourisme et autres) propose le développement des sports de plaisance au niveau du barrage de Beni Bahdel et la rénovation des divers sites historiques de la région, en plus de l'intégration de la dimension environnemen-

tal pour préserver cette région de toutes sortes de dégradation, a ajouté le responsable. Le développement de la formule d'hébergement chez l'habitant est plus que nécessaire dans ce genre de tourisme, a-t-on relevé, d'où la nécessité d'organiser des journées d'information sur ce thème, outre la vulgarisation de la réglementation en vigueur pour ce type de tourisme. La valorisation des métiers traditionnels réputés dans ces régions, tels que la poterie, la gastronomie traditionnelle, l'huile d'olive et autres, est plus qu'indispensable pour le succès de ce projet touristique, initié par Papenpard Tlemcen, a-t-on estimé. M. Allal a expliqué que l'implication des communes, concernées par ce projet et également celle du Parc national de Tlemcen, est importante dans la mesure où certaines conditions doivent être réunies comme la propreté des villages, la réalisation d'aires de stationnement et de détente, l'installation de panneaux de signalisation et l'ouverture de boutiques de vente de produits du terroir. Pour la gestion de ce projet, la réflexion engagée propose la mise en place d'un comité de suivi et la création d'une association «Route de l'olivier», a-t-on souligné de même source. Le programme d'actions pilotes pour le développement agricole et rural en Algérie (Papenpard) s'inscrit, rappelle-t-on, dans le cadre de l'initiative européenne Enpard, qui a pour vocation de soutenir les pays du voisinage en matière de politiques agricoles et rurales.

O. N.

Jijel

Dix chargeurs et une quantité de munitions saisis

UN DETACHEMENT combiné de l'Armée nationale populaire a saisi samedi, lors d'une opération de fouille et de recherche menée à Jijel un fusil de type MAT-49, un pistolet automatique, dix chargeurs et une quantité de munitions de différents calibres, a indiqué un communiqué du ministère de la Défense nationale. Par ailleurs, un déta-

chement combiné de l'ANP a intercepté, à Biskra, un contrebandier à bord d'un camion chargé de 73,4 quintaux de feuilles de tabac, tandis que vingt immigrants clandestins de différentes nationalités ont été arrêtés à In Guezam et Tlemcen, a ajouté la même source.

R. N.

Détournement de deniers publics à Béjaïa

9 milliards de centimes détournés

«UN FONCTIONNAIRE a été arrêté pour détournement d'argent public par les éléments de la brigade économique et financière de la police judiciaire de la sûreté de wilaya de Béjaïa», a-t-on appris de la cellule de communication de la sûreté de wilaya. Ce dernier est mis en cause dans une affaire de détournement d'une somme de 9 milliards de centimes de la caisse du Trésor

public local. L'alerta aurait été donnée par le directeur du Trésor. «Une enquête a été menée par la police judiciaire qui a identifié le responsable du délit qui n'est autre le caissier», précise notre source. Le prévenu a immédiatement été placé sous mandat de dépôt par le magistrat instructeur qui a ordonné sa mise en détention pour «détournement d'argent public».

H. C.

Forum national sur la hargha à Alger



Djalou@hotmail.com

Tizi Ouzou

Saisie de plus d'un kg de drogue

■ Une quantité de plus d'un kilogramme de drogue a été saisie au courant de la semaine écoulée par les éléments de la Sûreté nationale à Draa El Mizan (45 km au sud-ouest de Tizi Ouzou), a indiqué, hier, un communiqué de la cellule de communication du même corps de sécurité.

Par Hamid Messir

«S

uite à un renseignement recueilli sur le terrain faisant état d'un trafic de drogue et de psychotropes dans la localité de Draâ El-Mizan, les forces de police de la Brigade de recherche et d'intervention relevant du service de wilaya de la Police Judiciaire – sûreté de Wilaya de Tizi-Ouzou, ont entrepris des investigations qui ont abouti à l'identification et l'arrestation de deux individus âgés de 27 et 20 ans, demeurant à Draâ El-Mizan et Draâ Ben-Khedda, et la saisie d'une quantité de plus de 1,85 kg de drogue, d'une quantité de comprimés

psychotropes, ainsi qu'une somme d'argent, revenu de la vente», a précisé la même source. Présenté au Parquet de Draâ El-Mizan, jeudi dernier, les mis en cause ont été placés sous mandat de dépôt pour détention illégale de drogue et psychotropes.

H. M.

Blida

Vers la création d'un musée sur l'histoire de la ville

Un musée sur l'histoire de la ville des Roses devrait voir le jour l'année prochaine, a-t-on appris hier du président de l'Assemblée communale (P/APC) de Blida, Mahmoud Belaâzout. La structure, à laquelle ont toujours aspiré les amoureux de cette belle ville de Blida, muse des poètes et des artistes de tous bords, devrait englober, selon M. Belaâzout, de nombreux manuscrits relatant l'histoire et le riche patrimoine matériel de cette cité fondée par Sidi Ahmed Lekbir. Il s'agira, également, d'offrir aux visiteurs de ce musée, a-t-il ajouté, «des informations sur les sites historiques réputés de la ville et leurs origines, à l'instar de la place

Etoute». Un coin du musée sera, par ailleurs, consacré à l'histoire des sept portes principales de la ville de Blida, dont Beb Dzair, Beb Sebt, Beb Zaouia et Beb Khouikha, au moment où un autre coin sera dédié à la promotion des us et coutumes des habitants de cette vieille cité, dans la célébration de différentes fêtes religieuses et autres festivités familiales (mariages, circoncisions...). L'élu a lancé, à l'occasion, un appel en direction de tous les habitants de la ville «pour faire don de tout objet historique» en leur possession à ce musée, afin d'offrir l'opportunité au plus grand nombre possible de personnes d'en profiter, au lieu de le garder chez eux. Selon

les objectifs fixés pour le projet, ce musée futur, qui sera abrité par le nouveau siège de la commune de Blida en réalisation à Beb Dzair, constituera «un véritable ancre de l'histoire de la ville de Blida, depuis sa fondation à ce jour». Il vise, notamment, à étoffer les connaissances de ses habitants, particulièrement les nouvelles générations, concernant l'histoire de leur ville, tout en offrant à ses visiteurs, dont les chercheurs universitaires, les informations nécessaires susceptibles de rendre leur visite de ce lieu des plus enrichissantes.

Yanis F./APS